

PMA : un enfant avec un papa et une maman, c'est dépassé, rétrograde, réactionnaire



Au nom du « droit » à acquérir un enfant, à s'offrir un être humain, à se payer un de ses semblables choisi comme une marchandise dans un catalogue, c'est à cet autre humain, acquis à grands cris de désir personnel, que l'on refuse des droits. Celui-ci n'a pas droit à des parents, il n'a pas droit à la connaissance de ses origines, il n'a pas droit à la connaissance de ses potentielles maladies génétiques, à une greffe en cas de besoin, à l'accès à la longue et honorable lignée généalogique qui le constitue.

Ces personnes nées de parents inconnus témoignent, pour nombre d'entre elles, d'une souffrance morale vécue comme une indignité à leur endroit à seules fins que d'autres puissent bénéficier du droit de trafiquer leur lignage en se les

appropriant. « *C'est une souffrance profonde, existentielle* »...

Des droits pour les uns, un vide originel désossé du moindre droit pour les autres. Ce serait donc cela l'égalité des droits en République française ?

« *Nous sommes une génération d'abandonnés, orphelins de nos origines* », déclarait en 2013 avec amertume l'un de ces « donnés », sorte de paria de la société passé d'une main à l'autre lors d'une transaction marchande.

La conception d'un enfant issu de l'amour entre un homme et une femme, c'est dépassé, rétrograde, réactionnaire. L'avenir est à la fabrication d'un humanoïde en éprouvette. Il faut vivre avec son temps parce que c'est notre droit ! Bienvenue dans la secte des individus sans parents : tu seras coupé d'eux à vie et jamais tu ne seras autorisé à sortir de la secte des sans filiation.

Nous avons tous des origines et en principe la possibilité de les connaître, sauf ces issus de labo qui, eux, n'ont pas ce droit légitime, humain, digne. Ils sont nés du croisement entre un glaçon et une aiguille de chimiste. Papa fond et maman pique...

Un Cecos détient le secret de votre identité et de vos origines génétiques mais l'interdiction qui vous est faite d'accéder à cette connaissance, dont bénéficient naturellement ceux qui ont la chance d'avoir été conçus de manière traditionnelle, est, selon ces victimes du désir d'une minorité influente, « *une forme de torture psychologique* ». Les nés de rien vivent cela comme une injustice et une humiliation : jamais ils ne seront comme les autres. Ils sont les vilains petits canards dont un géniteur s'est débarrassé comme on se débarrasse d'un vieux Kleenex sur lequel on a essuyé ce qui devait l'être et que quelqu'un d'autre aurait ramassé pour le recycler.

L'égalité des droits vole en éclats, piétinée par les bonnes

âmes avides d'expériences en tous genres sur les corps humains au nom du progrès et de la consommation assistée. Au diable les âmes et la psyché, l'important est d'avoir des droits ! Mais plus de droits pour les uns, les acquéreurs d'enfants, cela ne peut se faire que sur le dos des autres, les enfants acquis à qui, de fait, on a spolié les leurs.

Le bébé dans les années 80 était une personne, il est devenu aujourd'hui l'objet d'une âpre transaction.

Nulle part à notre époque à l'égoïsme effréné il n'est question de « devoirs », ce concept porteur de trop de contraintes pour le jouisseur sans entraves, pour l'homo festivus du 21^e siècle plus empressé de revendiquer à grands cris tapageurs toujours plus de droits et de satisfactions égotiques immédiates pour lui-même et pour la petite communauté de ses semblables que de s'acquitter de quelques devoirs envers la société dont il entend se démarquer, tout en réclamant à cette dernière un pseudo dû perpétuel et anthropophagique puisqu'il finit par mettre en danger la cohésion de tout un peuple au profit d'une minorité vociférante, soutenue par un système volontiers destructeur de valeurs.

A l'heure de faire à son tour des enfants, cette fois à l'ancienne avec une femme qui n'aura pas encore été totalement supprimée au profit d'un utérus artificiel, la question des origines se repose, lancinante : « *Je n'ai pas envie de transmettre cette part d'inconnu à mes enfants* ». Car on transmet à sa propre descendance ce fardeau, cette part d'héritage douloureusement absente, comme un amputé qui, les jours de pluie, ressent la douleur du membre qu'il n'a plus.

Plus tard, devenu père ou mère, le né de rien pourra expliquer ainsi à son enfant comment ils sont tombés de la branche brisée de leur arbre généalogique : « mon enfant, je te remets ce livret de famille vierge. Comme tu vois, tu fais maintenant partie de ceux qui ne viennent de nulle part de mon côté.

Bienvenue au club des oubliés de l'égalité des droits, des sans droits, des bafoués. J'en ai souffert, c'est maintenant à ton tour d'hériter de cette absence d'aïeux que tu transmettras à ton propre enfant plus tard. Tu pourras lui expliquer que la loi a fait sciemment de nous des sacrifiés mais que c'est pour la bonne cause puisque grâce à cette loi favorable à la PMA, deux individus ont pu avoir le droit de s'approprier nos racines et notre destinée en se faisant passer pour mes parents. Ils sont décédés aujourd'hui mais avant de mourir ils ont obtenu leurs droits de m'acquérir. C'est le principal, n'est-ce pas ? Au diable, notre ascendance détruite à jamais et notre mal être à ne pouvoir la revendiquer. Les humains sont devenus interchangeables au gré du bon vouloir de quelques-uns et des législateurs, des numéros, des fioles, des gamètes dans des frigos attendant leurs acquéreurs ».

Est-ce qu'au nom d'une revendication particulière et du droit à l'obtention de tout sans contrepartie forcément réduits dans le temps à seulement quelques dizaines d'années de bénéfice, il est légitime et moral d'accorder l'effacement de toute l'ascendance d'un être humain choisi dans une banque de données en compromettant son équilibre psychologique, voire médical, ainsi que celui de sa descendance ?

Caroline Alamachère